

Monsieur le Bourgmestre Alain Mathot,  
Et Madame l'Echevin du Développement territorial Anne-Françoise Valésio,  
Ont invité les Boncellois ce 29 janvier 2008

Sur la définition de 4 ZACC (Zone d'Aménagement Communal concerté) à Bonnelles.

Le Comité de Quartier de Bonnelles y était et vous informe.

Une étude urbanistique a été réalisée et a permis de déterminer 4 zones:

- La zone du noyau villageois : c'est le centre du village à préserver avec des espaces publics de convivialité. Les voies y seront aménagées pour les usagers faibles (piétons, vélo, bus).
- La zone d'habitat en première couronne villageoise : C'est la zone des villas 4 façades. Pas d'immeubles à appartements ici non plus.
- La zone « commerciale » : principalement derrière le Carrefour et derrière Théma.
- La zone à habitations multiples : principalement près de l'ancien Fort de Bonnelles. Si des immeubles à appartements seraient acceptés, ce serait dans cette zone, sous réserve d'acceptation de nouveaux buildings à Bonnelles !

Cette étude n'a pas de force juridique mais vise à définir un schéma d'aménagement communal à Bonnelles afin de préserver le caractère rural de Bonnelles.

Ce document a été approuvé par les autorités communales et servira d'appui pour l'octroi de permis de bâtir.

Elle sera suivie, fin d'année, par une étude de mobilité dont l'objectif est de permettre de modifier les voies de circulation à Bonnelles.

Cette étude a été présentée par Monsieur Coelmont, Chargé de Direction à l'Urbanisme.

Remarque : Un Règlement Communal d'Urbanisme pour tout le territoire est actuellement à l'étude et devrait aboutir d'ici deux ans.

### Les réactions des riverains

- Y aura-t-il de nouvelles voies principales pour drainer le trafic ? A voir avec le nouveau Plan de Mobilité

- Quid des sites historiques : Ancien Fort de Boncelles, Fortins, Anciennes fermettes de style ?
  - Y a-t-il de nouveaux projets de lotissement ? Non, le seul lotissement en cours est Rue Messager et il constitue le remplissage du lotissement.
  - Il n'y a pas non plus de projet déposé actuellement pour le terrain derrière la Rue Raskin.
  - Quid du Bus communal reliant les différents points de la commune ? Un premier appel d'offre pour un bus vert (au gaz) n'a pas obtenu d'offre ; alors un nouvel appel d'offre sera lancé avec un bus moins écologique au mazout. Il sera gratuit, et normalement prévu avant les grandes vacances.
  - Projet en cours de créer un terminus des bus sur le Parking du Carrefour, et le parcours du 58 serait prolongé jusque là.
  - Projet des Mairies de quartiers regroupant :
    - Une permanence de Police
    - Une permanence sociale
    - Une permanence administrative pour certains documents
    - Un point posteEssais pilote à la Place des Verriers et Place Brossolette ; puis l'expérience sera étendue à l'ensemble du territoire dont Boncelles
  - La position du nouveau Collège Communal vis-à-vis des antennes GSM est d'être contre.
-